

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <i>15/06/2020</i>	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : <i>2020-408</i>

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'exutoire en mer de l'étang Savane à Saint-Martin

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Collectivité de Saint-Martin

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Daniel GIBBS, Président de la Collectivité de Saint-Martin

RCS / SIRET :

2	1	9	7	1	1	2	7	2	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau	Rubrique 10 : Installations, ouvrages et travaux conduisant à modifier le profil en long, et le profil en travers du canal de jonction entre l'étang Grand Case et l'étang Savane sur une longueur de m ;
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière	Rubrique 11 : Aménagement d'ouvrages côtiers ;
13. Travaux de rechargement de plage	Rubrique 13 : Travaux de rechargement de plage avec le sable évacué au droit de l'ouvrage ;
25. Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial	Rubrique 25 : Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les aménagements projetés portent sur :

- Sanctuarisation et reprises des sections hydrauliques par calage à un fil d'eau à -0.4 m NGG (en lien avec les exutoires Grand Case et Savane). Environ 80 ml entre Rue des Ecoles et étang Grand Case coté Ouest - Environ 200 ml entre l'amont de la RN7 et l'étang Savane coté Est.
- Reprise de l'ouvrage de la RN7 (section de 5.5 m² environ, radier à -0.4 m NGG, en mono travée pour limiter les embâcles et atterrissements). Reprise de l'ouvrage de l'Impasse des pleuvres (section de 5.1 m² environ, radier à -0.4 m NGG, en mono travée pour limiter les embâcles et atterrissements).
- Création exutoire Savane (Largeur 8m et cote du fil d'eau - 0.40 m NGG) et seuil batardeau

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

- Diminuer les risques d'inondation du village de Grand Case et notamment du quartier de Shanty Town,
- Améliorer la capacité de vidange de l'étang de Savane.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pour la liaison hydraulique entre les étangs (sur environ 12 mois) :

- Travaux préparatoires : 40 jours
- Préparation des emprises : 15 jours
- Terrassements : 60 jours
- Ouvrages béton : 90 jours
- Chaussées : 10 jours
- Dévoisement Réfection réseau : 30 jours
- Aménagements divers : 10 jours
- Signalisation : 5 jours

Pour l'aménagement de l'exutoire en mer de l'étang Savane (sur environ 9 mois) :

- Période de préparation : 2 mois ;
- Installations de chantier et travaux préparatoires : 1 mois ;
- Travaux de réalisation de l'exutoire côté étang : 2 mois ;
- Travaux de réalisation de l'exutoire côté mer : 2 mois ;
- Travaux de réseaux et voiries : 1 mois ;
- Finitions et réception des travaux : 1 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pour la liaison hydraulique entre les étangs :

- Recalibrage sur 48ml à la côte -0,4 mNGG (largeur en fond de 3m ; largeur en gueule 6,6m) à l'impasse des pieuvres ;
- Pont cadre d'une section hydraulique augmentée de 2.10 m² à 4.02 m² soit +91 % à l'impasse des pieuvres ;
- Recalibrage sur 106ml à la côte -0,4 mNGG (largeur en fond de 3m ; largeur en gueule 8,2m) entre la RN7 et le pont cadre de l'impasse des pieuvres ;
- Pont cadre d'une d'une section hydraulique diminuée de 5.44 m² à 5.10 m² soit -6%, mais avec un rayon hydraulique augmenté de 0.58m à 0.72m (+25%) ;
- Recalibrage sur 26ml à la côte -0,4 mNGG (largeur en fond de 3m ; largeur en gueule 5,6m) sur le fossé de la RN7 ;
- Recalibrage sur 80ml à la côte -0,4 mNGG (largeur en fond de 3m ; largeur en gueule 6,2m) sur la rue des Ecoles.

Pour l'aménagement de l'exutoire en mer de l'étang Savane :

- Pont-cadre en béton armé situé au droit de la RN7, dont les dimensions permettent de conserver les deux voies de circulation (voirie de largeur 6,6 mètres) ainsi qu'un trottoir de 1,5 mètres chaque côté, et d'un point de vue hydraulique une largeur de 8 mètres soit une section hydraulique d'environ 16 m² ;
- Ouvrage en U en béton armé qui s'avance vers la mer sur environ 17 mètres et vers l'étang sur environ 17 mètres sans dépasser la limite « dessinée » par l'implantation des bâtis de part et d'autre ;
- Curage de l'étang Savane pour 240m³ environ ;
- Ouvrages en mer : Les ouvrages retenus sont des ouvrages transversaux de type « épis » qui permettent d'atténuer le transport longshore et ainsi limiter les apports de sable sur la zone du débouché de l'exutoire en mer. Ces épis seront disposés de part et d'autre de l'exutoire. En complément de ces ouvrages transversaux, un ouvrage longitudinal de type « risberme » pourra être implanté en partie profonde de l'ouvrage. Cet ouvrage ne jouera pas un rôle de brise-lame, mais plutôt d'obstacle à la remontée du sable par petit temps vers le haut de plage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la Loi sur L'eau ; Demande de dérogation de destruction d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du recalibrage par berge	260m
Volume à curer	240m ³
Pont cadre de l'impasse des pieuvres (section hydraulique)	4.02 m ²
Pont cadre de la RN7 (section hydraulique)	5.10 m ²
Pont cadre de l'exutoire de l'étang Savane (section hydraulique)	16 m ²
Longueur des ouvrages en mer	50m
Hauteur du tube principal (ouvrages en mer)	1m
Largeur du tube principal (ouvrages en mer)	2m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Saint-Martin

Coordonnées géographiques¹ Long. 63°03'36" 169 Lat. 18°05'56" 296

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 63°03'34" 538 Lat. 18°05'55" 684

Point d'arrivée : Long. 63°03'16" 513 Lat. 18°05'58" 931

Communes traversées :
Saint-Martin

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etang et mares de Saint-Martin, identifiant : FR3800692
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Martin
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans une parcelle protégée par le Conservatoire du littoral : Etang de Grande Case (Savane)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A notre connaissance, le territoire n'est pas couvert par un plan de prévention de bruit. Le projet est localisé sur un territoire faisant l'objet d'un arrêté préfectoral portant sur la prévention des nuisances sonores en date du 23 janvier 2015. Il existe un autre arrêté préfectoral en date du 19 juin 2018 portant sur le classement sonore des infrastructures de transport (non concerné)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etang de Grande Case (Savane)

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas localisé sur un territoire couvert par un PPRT.</p> <p>Saint Martin est concerné par un plan de prévention des risques naturels (PPRN) (mouvement de terrain, inondation, houle, sismique, liquéfaction) approuvé en février 2011 et qui couvre la totalité du territoire.</p> <p>Le projet est concerné par un zonage de contraintes fortes à faibles.</p> <p>On note l'aléa houle cyclonique fort pour les zones d'intervention situées les proches des côtes.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit le curage du chenal et d'une partie de l'étang de Savane. Lors du curage, les sédiments prélevés seront mêlés à l'eau saumâtre de l'étang. Un volume d'eau indéfini sera donc prélevé lors du curage.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui le projet prévoit de retirer des matériaux de l'étang Savane et de son chenal d'exutoire ; une partie de ces matériaux sera utilisée dans l'aménagement des ouvrages en mer, mais la plus grande partie sera retirée. Il s'agit de ressources naturelles du sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le processus de curage va entraîner une augmentation de la turbidité de l'eau de l'étang de Grand Case et remettre en suspension les particules fines. De même, le recalibrage du canal et la construction de l'ouvrage d'exutoire et des ouvrages en mer vont altérer les habitats qui se sont développés sur ces surfaces et détruire une partie importante de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, un ouvrage en mer sera aménagé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par l'aléa inondation (fort), l'aléa cyclonique (fort), l'aléa sismique (fort) et l'aléa liquéfaction des sols (moyen).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet va être une source de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, le curage du canal et de l'étang Savane vont dégager des odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet va permettre un meilleur écoulement des eaux de l'étang Savane directement dans le milieu marin.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les analyses de sédiments qui ont été menée sur le site du projet ont montré que les sédiments ne dépassaient pas les taux N1 de concentration fixés par l'arrêté du 9 août 2006 à l'exception du cuivre dont la concentration se situe entre les taux N1 et N2. Cette concentration élevée en cuivre est liée à la géologie de l'île.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux d'aménagement suivront les grands principes de la charte "Chantier Vert":

- Information et sensibilisation du personnel au risque environnementaux et aux principales mesures à mettre en œuvre (panneaux, pédagogiques, signalétiques, etc.) ; Intégration des contraintes environnementales spécifiques déterminées avec les Parties Prenantes (Conservatoire, Réserves Naturelles, ...)
- Assurer la propreté du chantier et de ses abords ;
- Gérer les déchets;
- Éviter la pollution des eaux et des sols ;
- Garantir la qualité de l'air ;
- Limiter les émissions sonores ;
- Préserver la biodiversité.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 6 Analyse des sédiments - Annexe 7 synthèse des enjeux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SAINT-MARTIN

le,

2/06/2020

Signature

